

L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 23 | NUMÉRO 3
AOÛT 2026



5 Noms de lieux à Marieville
PROPOSEZ UN TOPONYME

7 Registre Sécurité adaptée
POUR PERSONNES VULNÉRABLES

11 Services pour véhicules
PRATIQUES ET ACCESSIBLES



Marieville
marieville.ca

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES administratifs

Lundi au jeudi 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Jours fériés

Les bureaux de la Ville seront fermés à l'occasion de la fête du Travail, le lundi 7 septembre, et à l'occasion de l'Action de grâce, le lundi 12 octobre.



Abris d'autos TEMPORAIRES

Les abris d'autos temporaires sont autorisés du 1^{er} octobre au 30 avril. Des conditions s'appliquent.

Pour plus d'information, consultez le site Web ou communiquez avec nous.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

450 460-4444, poste 291
urbanisme@ville.marieville.qc.ca

Service de la trésorerie

Dernier versement des taxes municipales

Les comptes dont le montant total dû est supérieur à 300 \$ peuvent être acquittés en quatre versements, dont le dernier est dû le jeudi 8 octobre.

Propriétaires d'un logement bigénérationnel

Vous devez remplir le formulaire *Déclaration de l'occupant bigénérationnel* (disponible sur le site Web de la Ville) et le retourner au Service de la trésorerie entre le 1^{er} et le 30 septembre 2026.

Contrats privés pour la collecte des matières résiduelles

Les détenteurs d'un contrat privé pourraient être admissibles à l'exonération de la taxe pour les matières résiduelles 2027. Les pièces justificatives doivent être transmises au Service de la trésorerie avant le 30 septembre 2026.

Pour plus d'information, consultez le marieville.ca/evaluation-taxation.

Renseignements UTILES

Hôtel de ville 450 460-4444
Pour toute plainte ou requête, consultez
le marieville.ca/requetes.
Urgence 9-1-1

Sûreté du Québec 450 460-4429
Ligne Échec au crime 1 800 711-1800
SPCA Roussillon 450 638-9698

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et distribué dans tous les foyers marievillois par Postes Canada.

Conception graphique : Studio Vertpomme

Impression : Communication Globale Pub Cité

Crédits photo : AdobeStock, iStockPhoto,
Ville de Marieville

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

450 460-4444

marieville.ca

communications@ville.marieville.qc.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

450 460-4444

Vincent Després, maire poste 250

Marc-André Lussier, district 1 poste 251

Martine Gobeille, district 2 poste 252

Jessie Boulay, district 3 poste 253

Emma Perazzelli Delorme, district 4 poste 254

Louis Bienvenu, district 5 poste 255

Véronique Côté, district 6 poste 256

PLUS qu'un lieu
de résidence,
un milieu de vie!



Marieville

PRENDRE SOIN de ce qui nous rassemble

Au fil des dernières années, plusieurs projets importants ont été entrepris afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures et de maintenir des services de qualité à Marieville. Derrière chacun de ces projets se trouvent des décisions réfléchies, parfois complexes, prises dans un contexte où les besoins sont nombreux et les ressources limitées.

Le conseil municipal est pleinement conscient que la capacité de payer des contribuables doit demeurer au cœur de ses décisions. Chaque investissement est évalué avec rigueur afin de trouver le juste équilibre entre les besoins actuels, la santé financière de la Ville et la préservation de notre avenir collectif.

Cela dit, plusieurs de nos infrastructures vieillissent et nécessitent aujourd'hui des interventions majeures. Qu'il s'agisse de nos bâtiments municipaux, de nos routes, de nos installations de loisirs ou de nos équipements collectifs, il faut parfois rénover, entretenir ou remplacer des actifs arrivés à la fin de leur cycle de vie. Agir au bon moment permet d'éviter des coûts encore plus importants.

À ces défis s'ajoute un contexte municipal en constante évolution. De nouvelles lois et exigences réglementaires modifient nos obligations et nos façons de faire. Bien que ces changements soient nécessaires pour améliorer la protection de l'environnement, la sécurité ou la qualité des services, ils s'accompagnent rarement de nouvelles sources de financement pour les municipalités.

Dans les prochains mois, le conseil se penchera sur son programme de dépenses en immobilisations, qui permet de planifier les investissements à venir, ainsi que sur l'élaboration du budget 2027. Ces exercices permettront d'établir les priorités et de faire des choix responsables, en conciliant les besoins de notre communauté avec ses moyens financiers.



Cette vision à long terme s'inscrit dans une volonté de développer une véritable culture du « prendre soin » : prendre soin de nos infrastructures, de nos ressources collectives et, surtout, les uns des autres.

Alors que l'été tire tranquillement à sa fin, je vous invite à participer à la Fête estivale, qui viendra clore une programmation riche en occasions de rencontres et de rassemblements. Ces moments contribuent à renforcer les liens qui font de Marieville une communauté vivante et accueillante.

J'en profite également pour souhaiter une excellente rentrée scolaire à tous les élèves, aux parents et au personnel scolaire. Soyons prudents sur les routes et aux abords des écoles afin d'assurer des déplacements sécuritaires pour tous.

Vincent Després, maire



Prochaines
séances
du **CONSEIL
MUNICIPAL**

Assistez aux prochaines séances ordinaires du conseil municipal les **15 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre à 19h30.**

Les séances ont lieu à la salle du conseil située au 2^e étage de l'hôtel de Ville (682, rue Saint-Charles) et sont également diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville.

Pour en savoir plus, consultez le site Web au marieville.ca/seances.



VOUS ÊTES NOUVELLEMENT ARRIVÉ à Marieville?

Soyez les bienvenus chez vous !

Nous sommes fiers de vous accueillir dans une ville chaleureuse et inclusive qui place la famille, l'environnement, la croissance économique et le développement culturel au cœur de ses préoccupations.

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville (682, rue Saint-Charles), où nous pourrons vous remettre une trousse d'information ainsi qu'un petit cadeau de bienvenue. Une preuve de résidence sera demandée sur place.

Vous avez de nouveaux voisins ?

N'hésitez pas à souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement arrivées dans votre voisinage. Il n'est jamais trop tôt pour commencer à se connaître et à développer de bonnes relations !



UNE PRATIQUE INTERDITE ET NOCIVE

La Ville souhaite rappeler à la population que les **dépôts sauvages de déchets** sont **strictement interdits** sur l'ensemble du territoire.

Un dépôt sauvage, c'est le fait de jeter ou abandonner des déchets — sacs d'ordures, meubles, matériaux de construction, résidus verts ou encombrants — **dans un lieu public ou privé non autorisé**, comme un boisé, un fossé, une bordure de route ou un terrain vague.

Pourquoi est-ce un problème ?

- Ces dépôts **polluent l'environnement**, affectent la faune et dégradent les paysages.
- Ils posent des **risques pour la santé** publique (odeurs, rongeurs, etc.).
- Ils engendrent des **coûts importants** pour les municipalités et, ultimement, pour les citoyens.

Des solutions simples existent !

- Utilisez les services réguliers de collecte des ordures, de la récupération et des résidus alimentaires.
- Apportez vos rebuts encombrants et vos matériaux en vrac à l'**écocentre**.
- Départissez-vous de vos matières encombrantes en vous inscrivant à la collecte prévue à cet effet sur le site Web de la MRC de Rouville : mrcrouville.qc.ca.

Soyons tous responsables !

Un geste aussi simple que disposer de ses déchets correctement contribue à **préserver la propreté, la sécurité et la beauté de notre milieu de vie**.

Si vous êtes témoin d'un dépôt illégal, **SIGNEZ-LE** rapidement en composant le 9-1-1.

PARTICIPEZ À LA DÉSIGNATION des lieux publics de Marieville!



La Ville a récemment mis sur pied un comité de toponymie, une nouvelle instance qui a pour mandat de recommander au conseil municipal des noms pour les rues, les parcs, les bâtiments municipaux et d'autres lieux publics du territoire. Par cette démarche, elle souhaite encadrer de façon cohérente et rigoureuse le processus de désignation des lieux, tout en mettant en valeur l'histoire, la culture et l'identité marievilloise.

Afin de favoriser la participation citoyenne, la Ville met également en place un formulaire permanent sur le portail **Accès Marieville** permettant aux résident(e)s et aux organismes reconnus par la Ville de proposer des idées de toponymes.

Lorsqu'un nouveau lieu devra être nommé, le comité analysera les propositions en tenant compte de différents critères, notamment la pertinence historique ou culturelle, la clarté des noms, leur originalité, leur cohérence avec le milieu ainsi que les règles établies par la Commission de toponymie du Québec.

Soumettez vos propositions dès maintenant à partir du portail **acces.marieville.ca** (création d'un compte requise).



SAMEDI MICROPUCE À LA SPCA ROUSSILLON



Faites micropucer votre **chat** ou **chien** le samedi, entre **10 h et 14 h**, au coût de **25 \$** (+ taxes) pour les propriétaires d'animaux qui résident à Marieville.

Inscription en ligne obligatoire — rapide et facile!
spcaroussillon.com/micropuce

Choisissez une plage horaire, remplissez le formulaire et payez en ligne.

Recevez une confirmation de votre inscription par courriel.

SPCA Roussillon | 450 638-9698 | info@spcaroussillon.com

Rage du raton laveur : DEMEURONS VIGILANTS

La rage du raton laveur est présente en Montérégie, et un premier cas a été confirmé à Marieville. Bien que le risque pour la population demeure faible, la vigilance de chacun est essentielle pour limiter la propagation de cette maladie, qui peut être transmise aux humains et aux animaux domestiques.

Si vous observez un raton laveur, une mouffette, un renard ou un coyote mort ou présentant un comportement inhabituel (désorientation, agressivité, paralysie, etc.), ne vous en approchez pas et signalez-le rapidement au 1 877 346-6763 ou sur **Québec.ca/rageduratonlaveur**.

Pour protéger vos animaux, assurez-vous que leur vaccination contre la rage est à jour et évitez tout contact avec la faune sauvage. Rappelons également qu'il est interdit de déplacer des ratons laveurs, des mouffettes, des renards ou des coyotes, une mesure essentielle pour prévenir la propagation du virus.

En cas de morsure ou de contact avec la salive d'un animal, lavez immédiatement la plaie à l'eau et au savon pendant 10 à 15 minutes, puis communiquez avec Info-Santé 811.





UNE RENTRÉE SCOLAIRE en toute sécurité

Avec la rentrée, les rues autour des écoles retrouvent leur effervescence. Que vous soyez automobiliste, cycliste ou piéton, la prudence est essentielle pour assurer la sécurité de tous.

Aux abords des écoles, **ralentissez et respectez la limite de vitesse de 30 km/h**. Soyez particulièrement attentifs aux enfants, dont les déplacements peuvent être imprévisibles, ainsi qu'aux brigadiers scolaires et aux autobus scolaires.

Vous accompagnez votre enfant en voiture ?

Respectez la signalisation et utilisez les débarcadères de façon sécuritaire. En l'absence d'un débarcadère, évitez d'immobiliser votre véhicule dans un endroit interdit ou trop près des entrées des écoles, là où plusieurs enfants circulent à pied. Stationnez-vous plutôt à quelques minutes de marche de l'école : cette habitude contribue à réduire la congestion et permet de partager un moment agréable avec votre enfant.

Ensemble, faisons de cette rentrée un moment sécuritaire pour tous nos jeunes !

INFOLETTRES *municipales* ABONNEZ-VOUS!

La Ville offre maintenant deux infolettres vous permettant de recevoir les actualités de la vie municipale par courriel tous les mois.

Vous pouvez choisir de vous abonner à l'une ou l'autre des publications — ou aux deux — selon vos intérêts :

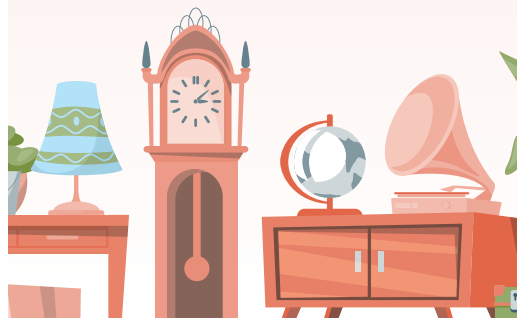
- **L'InfoMunicipal** : actualités de la Ville, services municipaux, environnement, réglementation, avis et rappels importants
- **Programme des activités** : loisirs, événements, activités culturelles et communautaires, incluant la bibliothèque

Pour vous abonner, rendez-vous au marieville.ca/infolettres.



12 et 13
Septembre

Ventes- débaras à Marieville



Le samedi 12 et le dimanche 13 septembre, les ventes-débaras seront autorisées sans permis sur le territoire de Marieville, sur les terrains privés seulement.

Carte des vendeurs

Vous organisez une vente-débaras ? Faites-nous connaître votre adresse afin qu'elle soit ajoutée à la carte des vendeurs.

Pour en savoir plus :
marieville.ca/ventes-debaras



*Chaque jour, par nos gestes et décisions,
nous écrivons notre histoire.*

Cahier du patrimoine



VOL. 2 | N° 3 | AOÛT 2026



Dans les années 1950, peu de Marievillois avaient touché à un ballon de football, encore moins tenté de le botter, de le passer ou de l'attraper en courant un tracé. Quelques jeunes gens s'intéressaient toutefois à ce sport et souhaitaient en apprivoiser les rudiments. De cette passion commune est née l'équipe des **Castors de Marieville**.



Les Castors en 1960



Orlando « Ollie » Segatore (1923-2016)

Les débuts des Castors



La première partie de football est disputée en 1958 contre une équipe de Granby. L'annonceur Philippe Galarneau ayant fait le tour du village pour inviter les citoyens, une belle foule est au rendez-vous pour applaudir la victoire des Castors par trois touchés. Dès lors, le football est lancé chez nous.

Deux autres parties sont ensuite disputées contre la même équipe. La première est remportée par les Granbyens, tout comme le match revanche, qui se termine par une défaite de 26 à 6 et plusieurs joueurs blessés.

L'intérêt grandissant de la population incite des hommes d'affaires à former un circuit organisé. Le printemps 1959 marque le début de la Conférence de Football intermédiaire de l'Est, composée de quatre équipes, dont les Castors de Marieville.

Parmi les premiers joueurs marievillois, on retrouve notamment Blaise et Jacques Monty, Jean-Paul Meunier, Jean Dagenais, Jean-Claude Hébert, Gérald Pratte, Maurice « Sam » Leduc, Robert Riendeau ainsi que Jocelyn et André Maynard.

En 1960, un nouvel entraîneur-chef se joint à l'équipe : Orlando « Ollie » Segatore, ancien joueur des Alouettes, notamment en 1949 lorsque ce club remporte la Coupe Grey.

Les années de gloire

La présence d'Ollie Segatore attire plusieurs joueurs qui deviennent des figures importantes de l'équipe : George Wall, quart-arrière et demi-défensif, Hinky Prescott, secondeur et botteur, Pat Whitty, Terry Woods, Brian Donohue, Richard Labrecque, Ginger Powell, Fred Rice et Gilles Picard, l'imposant joueur de ligne.

L'année suivante, les Castors terminent au deuxième rang d'une ligue qui compte alors six équipes. Au fil des années, d'autres joueurs se joignent à l'équipe, qui devient l'une des forces de la Conférence intermédiaire de l'Est.

En 1962, les Castors remportent le championnat de la ligue avec onze victoires en douze parties. Sam Leduc et Terry Woods sont alors d'exceptionnels porteurs de ballon. En douze rencontres, Sam accumule près de 1 000 verges au sol, une statistique impressionnante. Jean-Luc Alix, joueur de ligne, connaît également une carrière remarquable : grâce aux Alouettes, il obtient une bourse d'études dans une université du Midwest américain et aurait été repêché par les Lions de la Colombie-Britannique.

La Conférence de Football intermédiaire de l'Est cesse toutefois ses activités en 1962. Les Castors joignent alors les rangs de la **Ligue Métropolitaine**, le plus important circuit intermédiaire au pays, et connaissent une autre saison exceptionnelle. Le 24 novembre 1963, ils remportent la Coupe Sauvé par la marque de 30 à 0 contre l'équipe championne de la Conférence intermédiaire du Québec. Cette victoire est notamment attribuable à Terry Woods, considéré comme l'un des meilleurs joueurs offensifs amateurs de son époque, qui inscrit trois touchés et gagne 125 verges au sol. Quelle performance !



2



4



6



La relève

En 1965, l'organisation met sur pied une équipe junior qui joint les rangs de la Conférence de Football junior Richelieu, fondée à Mariville. Quatre équipes de jeunes de 10 à 15 ans sont alors formées, habillées et entraînées sous les auspices de cette dynamique organisation.

En 1966, les Castors juniors du président Jean-Paul Meunier remportent les éliminatoires de la Conférence et, en 1968, ils terminent premiers durant la saison avant de gagner la finale. L'instructeur en chef est Richard Labrecque, assisté de Sam Leduc et de Frank Bird.

Les Castors jouent alors sur un terrain entièrement rénové, drainé et éclairé, considéré comme l'un des plus beaux du Québec.

Pendant ces années, les médias suivent avec intérêt les succès de l'équipe. Le chroniqueur bien connu Rhéaume « Rocky » Brisebois qualifie même Mariville de « Green Bay » canadien, en référence aux Packers, l'une des puissances de la NFL (National Football League).



Le déclin et la relance

Le départ d'Ollie Segatore, le retrait de plusieurs vétérans, les démissions au sein du bureau de direction et les difficultés financières ont finalement raison de l'organisation. Les Castors cessent leurs activités à la fin de la saison 1967 et la concession quitte définitivement en 1969.

Malgré la disparition de cette première incarnation des Castors, le football demeure solidement implanté à Mariville, où plusieurs espèrent le retour des belles années. De toute évidence, les athlètes et les adeptes avaient semé dans un terreau fertile, puisque Mariville continue de soutenir une équipe de football.

En 1968-1969, l'équipe des Piranhas est mise sur pied pour les jeunes. En 1969-1970, les Obélix voient le jour. C'est à cette époque que **Julien Beauregard** fait installer des buts sur le terrain de la polyvalente et déclare : « Nous aurons de nouveau du football à Mariville. »



1. Les Castors en 1963
2. Coupe Paul-Sauvé
3. Logo sur les blasons de 1963 et blouson de la même époque
4. Les Castors en 1968-1969
5. Terrain des Castors en 1968
6. Les Castors dans les années 1970

Du passé vers l'avenir

En 1971-1972, les Faucons sont fondés dans la catégorie Cadet. Vers la fin des années 1970, plus de 150 jeunes pratiquent ce sport chez nous. Des passionnés de football et d'anciens joueurs, dont Jean-Guy Bellemare, Michel Grisé, Yves Martel et Jean-Pierre Audet, prennent en charge les entraînements. Marieville devient alors l'équipe à battre et ses joueurs connaissent de belles années.

À la demande des joueurs, les entraîneurs entreprennent des démarches auprès des gens d'affaires afin de fonder un club pour les étudiants de secondaire 4 et 5. Ils obtiennent l'appui de Jacques Robillard (Autobus Robillard) et de Jean-Guy Chatel (Plomberie Chatel). Les Castors reprennent vie dans la catégorie Juvénile.

Les Faucons et les Castors font revivre le football à Marieville jusqu'en 1976. Toutefois, avec l'ouverture de l'aréna, l'intérêt des jeunes se déplace vers d'autres activités et le football disparaît jusqu'en 2004.

Cependant, le projet de relancer ce sport à la polyvalente MET mijote toujours dans l'esprit des enseignants Serge Leduc et Martin Leblanc. Convaincus des effets positifs du football sur les jeunes, ils partagent leur vision avec leur entourage.

En 2004, Michel Grisé, directeur de la polyvalente, manifeste son intention de créer une nouvelle équipe. Une somme de 25 000 \$ est empruntée, démontrant la détermination du groupe. Serge Leduc, déjà reconnu pour son implication avec les Castors, devient entraîneur de la nouvelle équipe.

Depuis 2004, les jeunes de l'école polyvalente MET assurent la continuité de cette tradition. Les Castors évoluent aujourd'hui dans le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) et poursuivront leur parcours de façon indépendante dès 2026.

Ainsi, l'équipe continuera de faire bouger les jeunes, de leur inculquer des valeurs essentielles et de transmettre la passion du football.



Gagnants du « Bol d'or »; championnat provincial catégorie Cadet en 2007



Champions catégorie Juvénile D3, saison 2022-2023



Les Castors en 2025

Collaborateurs à la recherche et à la rédaction : Pierrette Brière, Jacques Desautels, Serge Leduc et Samuel Cournoyer

La Société d'histoire de la Seigneurie de Monnoir (SHSM)

Depuis 1982, la SHSM rassemble les passionnés d'histoire, de patrimoine et de généalogie. Elle œuvre à préserver et mettre en valeur l'héritage local, en plus de favoriser la recherche et la diffusion du savoir historique.



- 📍 200-1800, rue du Pont | 450 460-6767
shsm82info@gmail.com
societehistoireseigneurieumonnoir.com
- 📅 Ouvert les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 et sur rendez-vous
- 👤 Joignez notre groupe Facebook **La Seigneurie**
- 💰 Faites une différence en devenant membre !
Cotisation annuelle : 20 \$ (personne), 30 \$ (couple), 5 \$ (étudiant)
- 📷 Vous avez des photos ou documents à partager ? Contactez-nous !



REGISTRE SÉCURITÉ ADAPTÉE

Dans le cadre de sa planification en sécurité civile, la Ville de Marieville a mis en place un service destiné à mieux protéger les citoyens les plus vulnérables lors de situations d'urgence : le registre Sécurité adaptée.

Basé sur une inscription volontaire, ce registre permettra d'identifier les personnes susceptibles de nécessiter une assistance particulière lors de sinistres majeurs, comme une panne d'électricité prolongée, une évacuation, un épisode de chaleur ou de froid extrême ou tout autre événement nécessitant une intervention municipale coordonnée.

Le registre s'adresse aux personnes :

- en perte d'autonomie;
- avec une déficience auditive, visuelle, motrice, sensorielle ou intellectuelle;
- ayant un trouble cognitif;
- ayant une ou plusieurs variation(s) du développement cognitif, langagier ou comportemental (ex. : autisme, déficience intellectuelle, dysphasie, dyspraxie, syndrome de Gilles de la Tourette, etc.);
- ayant un trouble de santé mentale;
- vivant en situation d'isolement social.

Les proches aidants et les membres de la famille peuvent inscrire une personne vulnérable résidant à Marieville. Une personne vulnérable peut également s'inscrire elle-même.

Tous les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire demeurent strictement confidentiels. Ils sont accessibles uniquement aux personnes dûment autorisées au sein de la Ville de Marieville et utilisés exclusivement pour permettre aux services d'urgence d'intervenir auprès des personnes inscrites lors d'une situation prioritaire.

Si vous préférez vous inscrire par téléphone, communiquez avec le Service de sécurité incendie au 450 460-4444, poste 210.



VISITES DE PRÉVENTION à domicile

Depuis le printemps 2026, les pompiers du Service de sécurité incendie effectuent des visites de prévention dans toutes les résidences de Marieville et de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ces visites visent à assurer la conformité réglementaire des logements et à mieux protéger la population.

Chaque unité d'habitation sera visitée tous les cinq ans. Lors de ces inspections, il est important de laisser le personnel effectuer son travail, qui est de veiller à votre sécurité.

Vous étiez absent lors de la visite des pompiers ?

Une lettre explicative et un formulaire d'auto-évaluation vous seront laissés. Vous pourrez alors remplir le formulaire papier et le retourner à l'hôtel de ville ou télécharger la version électronique disponible sur notre site Web et nous la transmettre par courriel.

Pour tous les détails :
marieville.ca/visites-prevention.

CONFLIT ENTRE VOISINS ?

La Ville ne peut intervenir.
Parlez-vous, écoutez-vous !

marieville.ca/bon-voisinage



VIVRE EN HARMONIE À MARIEVILLE : LE GUIDE DU BON VOISINAGE

À Marieville, la qualité de vie repose sur le respect, la tolérance et la communication entre voisins. Un bon voisinage favorise un environnement paisible et agréable pour tous. La Ville souhaite vous rappeler qu'elle ne peut intervenir en cas de conflit, mais vous trouverez ici quelques conseils pour entretenir des relations harmonieuses avec votre entourage et quelques ressources à consulter en cas de besoin.

Comportements à privilégier

- **Respect et courtoisie** : Saluer vos voisins, utiliser un langage approprié et faire preuve de politesse dans vos interactions.
- **Tolérance** : Accepter les petits désagréments normaux de la vie en communauté, comme les bruits occasionnels ou les activités familiales.
- **Communication** : En cas de problème, discuter calmement avec votre voisin pour trouver une solution à l'amiable.

Troubles de voisinage : que faire ?

Les troubles de voisinage peuvent inclure des bruits excessifs, des odeurs désagréables, des animaux perturbateurs ou des conflits liés aux espaces communs. Selon l'article 976 du Code civil du Québec, les voisins doivent accepter les inconvénients normaux du voisinage qui n'excèdent pas les limites de la tolérance.

Étapes à suivre en cas de conflit

- **Dialogue** : Parlez directement à votre voisin pour exprimer vos préoccupations.
- **Médiation** : Si le problème persiste, envisagez la médiation citoyenne, un service gratuit offert par des organismes comme Équijustice.
- **Mise en demeure** : Envoyez une lettre formelle demandant la résolution du problème dans un délai raisonnable.
- **Recours juridiques** : En dernier recours, selon la nature du conflit, vous pourriez devoir vous adresser au tribunal compétent afin de faire valoir vos droits.

Ressources utiles

- Pour obtenir de l'information juridique sur les troubles de voisinage
Éducaloi | www.educaloi.qc.ca
- Pour les recours légaux liés au logement
Tribunal administratif du logement | www.tal.gouv.qc.ca
- Pour la médiation citoyenne (service gratuit)
Équijustice | www.equijustice.ca
450 279-0119 ou mediationdurichelieu@equijustice.ca

SERVICES POUR VÉHICULES : pratiques et faciles à utiliser

Saviez-vous que la Ville de Marieville met à votre disposition plusieurs services pensés pour faciliter vos déplacements tout en favorisant des pratiques plus durables? Que vous conduisiez un véhicule électrique, un véhicule récréatif ou simplement votre voiture au quotidien, ces installations sont accessibles et faciles à utiliser.

Rechargez votre véhicule électrique

Une borne de recharge pour véhicules électriques est en service depuis janvier 2025 dans le stationnement du parc de Sainte-Marie-de-Monnoir, accessible par la rue Bernard, près du chalet.

Équipée de **deux bornes de 7,2 kW (240 V)**, elle permet de recharger deux véhicules simultanément.

Bonne nouvelle: d'autres bornes de recharge publiques sont prévues à Marieville au cours des prochaines années, conformément au Programme quinquennal d'immobilisations (PQI) de la Ville.



Faites le plein... de lave-glace !

Finis les bidons de lave-glace grâce à la **station libre-service** située à côté du garage municipal (2008, rue Saint-Césaire).

Son fonctionnement est simple: comme à une station-service, vous remplissez directement le réservoir de votre véhicule. Vous ne payez que pour la quantité utilisée, au coût de **1,21 \$/litre**. Le paiement s'effectue par carte de débit ou de crédit.

En plus d'être économique, ce concept d'origine québécoise contribue à réduire les déchets plastiques en évitant l'utilisation de milliers de contenants à usage unique chaque année.



Vidangez votre véhicule récréatif

Les propriétaires de véhicules récréatifs peuvent également profiter de la **station de vidange municipale**, située sur l'avenue Industrielle.

Accessible de mai à octobre, elle offre également un **accès à l'eau** sur place.

Pour assurer la propreté des lieux et le confort de tous, il est important d'utiliser un raccord approprié ou de bien stabiliser le tuyau lors de la vidange, puis de laisser l'endroit propre après votre passage.

LA BIBLIOTHÈQUE SE PRÉPARE à écrire un nouveau chapitre

La construction du Centre culturel de Mariville et de la future bibliothèque Pierre-Desautels progresse à bon rythme. La Ville est déjà en préparation pour une prochaine phase bien importante : la transition vers les nouveaux locaux et le déplacement de l'ensemble des collections et des équipements.



Pour réaliser cette transition, **une fermeture temporaire de la bibliothèque sera nécessaire**. Bien que cette pause puisse occasionner certains inconvénients, elle est essentielle afin d'assurer un déménagement efficace et de vous accueillir dans un environnement entièrement aménagé dès le premier jour.

Déménager une bibliothèque, ce n'est pas une mince affaire. **Près de 36 000 documents devront être déplacés**, vérifiés, classés puis replacés avec soin. Cette période permettra également d'installer les nouveaux équipements, de mettre en service les technologies qui faciliteront les prêts et les retours, de tester les différents systèmes et de préparer les espaces destinés au public.

Soyez toutefois rassurés : **des mesures seront mises en place afin de vous permettre de continuer à profiter de vos lectures pendant cette période de transition**. Les modalités de prêt seront adaptées et les ressources numériques demeureront accessibles.

Les dates précises de la fermeture, de même que toutes les informations concernant les emprunts, les retours, les réservations et la réouverture, seront annoncées dès qu'elles seront confirmées.

D'ici là, nous vous invitons à **suivre les communications de la Ville de Mariville** sur notre site Web, notre page Facebook et nos autres plateformes d'information. Nous vous accompagnerons à chaque étape de cette transition vers votre nouvelle bibliothèque !



BIBLIOTHÈQUE COMMÉMORATIVE DESAUTELS

603, rue Claude-De Ramezay (entrée sur la rue du Pont)
450 460-4444, poste 272 | bibliotheque@ville.mariville.qc.ca
mariville.ca/bibliotheque

Heures d'ouverture

Lundi et mardi	FERMÉ
Mercredi, jeudi et vendredi	10 h à 20 h
Samedi et dimanche	10 h à 14 h



CORPS DE CADETS 2917 DE ROUVILLE : une expérience enrichissante pour les 12 à 18 ans

Tu cherches une activité qui permet de développer de nouvelles compétences, de relever des défis et de te faire de nouveaux amis ? Le Corps de Cadets 2917 de Rouville offre un programme entièrement **gratuit** destiné aux jeunes de 12 à 18 ans.

Les cadets participent à une foule d'activités favorisant le leadership, le travail d'équipe, la discipline, l'entraide et le dépassement de soi, dans un environnement stimulant, inclusif et sécuritaire. C'est une belle occasion de gagner en confiance, de vivre des expériences enrichissantes et de s'impliquer dans sa communauté.

Les activités se déroulent chaque mercredi, de 18 h 30 à 21 h, de septembre à mai, au Centre des loisirs de Rougemont, situé au 270, La Grande-Caroline.

Ça t'intéresse ? Viens découvrir le programme lors d'une soirée d'activités ! Les inscriptions sont ouvertes en tout temps.



TROUVEZ LES RESSOURCES qu'il vous faut

À Marieville, de nombreux organismes contribuent à la vitalité de la communauté en offrant des activités, des services et du soutien à la population. Pour découvrir les organismes sportifs, culturels, récréatifs et communautaires de chez nous, consultez le répertoire disponible au marieville.ca/vie-communautaire.



Vous êtes à la recherche d'un service particulier ou d'une ressource d'aide ? Consultez également **Assisto.ca**, un répertoire interactif qui regroupe les ressources communautaires, municipales, scolaires, de même que les ressources de la santé, des services sociaux et bien plus, pour les MRC de Rouville et du Haut-Richelieu, incluant Chambly et Carignan.

Que vous cherchiez du soutien pour un proche, une activité pour votre famille, un organisme d'entraide ou un service spécialisé, Assisto.ca vous permet de trouver facilement les ressources correspondant à vos besoins grâce à une recherche par thème, par clientèle ou par localisation.

Prenez quelques minutes pour explorer ces deux répertoires : vous pourriez y découvrir des services et des organismes qui pourraient faire une réelle différence dans votre quotidien !

Fête estivale

SAMEDI 22 AOÛT

Parc Édouard-Crevier

Activités familiales

DÈS 15 H



**L'EXPÉRIENCE
K-POP LIVE**

18 h



**GUYLAINE
TANGUAY**

20 h



ALLÉE GOURMANDE

microbrasserie, distillerie, vignoble, et plus



marieville.ca/fete-estivale

